

# FSGT-PALESTINE, UN INTERNATIONALISME RENOUVELÉ

Le 22 octobre 1981, la FSGT et le Conseil de la jeunesse et des sports de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine)<sup>1</sup>, décident d'établir des relations sportives dans un esprit de solidarité. Ce premier accord est le début d'une longue histoire. Au fil des années, cette coopération est devenue une histoire d'amitié et de solidarité faite de moments d'espoir et de désespoir, d'euphorie et de tension. Comment expliquer cet intérêt réciproque et cette volonté de persévérer en dépit des obstacles ?



Première tournée, en France, de l'équipe nationale palestinienne de football, en mai 1982.

© Pierre Hujsa pour *Sport et plein air*

Les relations de la FSGT avec le sport palestinien remontent aux débuts des années 1980, quand la fédération décida de reconnaître le Conseil de la jeunesse et des sports (CJS) de l'OLP en tant que « représentant qualifié des sportifs palestiniens ». Cette démarche fut entérinée par la signature d'un texte commun le 22 octobre 1981<sup>2</sup>.

### **LA COOPÉRATION, MALGRÉ LES OBSTACLES**

Par la suite, une délégation palestinienne fut systématiquement invitée aux congrès nationaux. L'accord prévoyait, au-delà d'un simple et évident geste de solidarité « avec tous ceux qui sont discriminés pour des raisons politiques, raciales, économiques ou religieuses », la venue, pour la première fois en France, d'une équipe palestinienne de football.

L'accueil par la FSGT de l'équipe nationale palestinienne de football en mai 1982 préfigure ainsi la future coopération entre ces deux organisations. À travers ses publications, la FSGT associe avec insistance sa lutte pour la reconnaissance des sportifs palestiniens aux valeurs de l'olympisme et à l'idée d'un sport qui ne soit ni neutre ni politisé, rejetant discrimination et violence, dans une pratique sportive humaniste tournée vers la paix et la coopération internationale.

Du 27 juin au 7 juillet 1985, une première tournée d'une équipe de football de la FSGT dans les territoires occupés a lieu et aboutit à l'établissement d'un protocole de coopération avec la Ligue des clubs sportifs de Cisjordanie. Cette rencontre est l'occasion pour les membres de la fédération affinitaire de se rendre dans la bande

de Gaza, à Naplouse, à Jéricho, à Jérusalem et à Bethléem. Cette visite permet à nombre de militants d'être les témoins de la situation particulièrement difficile du pays et des conditions alarmantes et catastrophiques dans lesquelles vivent certains Palestiniens des territoires occupés.

Les nouveaux accords de coopération signés à Jérusalem en septembre 1986 témoignent d'un approfondissement des relations sportives de solidarité et d'amitié entre les sportifs palestiniens et la FSGT. Les objectifs élaborés sont les suivants : « Faire connaître [...] l'existence des organisations sportives palestiniennes », « contribuer à faire connaître leurs droits au sein des structures sportives internationales », « développer des rapports d'amitié et de solidarité à travers des rencontres sportives amicales », « favoriser les accords de coopération » pour la reconnaissance des sportifs palestiniens et le développement de la FSGT<sup>3</sup>.

### **VIVRE LIBRE DANS UN ÉTAT PALESTINIEN INDÉPENDANT**

Cette période charnière entre les décennies 1980 et 1990 est la plus riche en matière de publications concernant la question palestinienne dans la revue fédérale *Sport et plein air*. La première Intifada (1987) rappelle à tous les horreurs d'une guerre asymétrique entre deux peuples. Cet événement suscite l'émoi de la communauté internationale et de la FSGT pour laquelle, plus que jamais, « l'heure est à la solidarité »<sup>4</sup>. C'est pourquoi, la FSGT réaffirme régulièrement au cours de cette période sa solidarité avec les victimes de la répression et avec les sportifs palestiniens, y compris au risque d'une présence physique dans les territoires occupés

1. Le CSJS-OLP, créé en 1964, a pour mission de développer et représenter le sport palestinien organisé au sein de la population réfugiée dans les pays arabes. Son siège est alors à Beyrouth où est réfugiée l'OLP.

2. *Sport et plein air*, janvier 1982. Sans doute le premier article publié dans la revue fédérale à propos des sportifs palestiniens, comme le souligneront les historiens Adrien Virondeau et Fabien Sabatier, dans leur article « Le militantisme de la FSGT face à l'apartheid en Afrique du Sud et à la question israélo-palestinienne dans la revue fédérale (1972-1992) » (in *Cahiers d'histoire, revue critique d'histoire*, 1<sup>er</sup> trimestre 2013) : « [...] Hormis la ferme condamnation par la FSGT de l'attentat palestinien contre la délégation israélienne aux Jeux olympiques de Munich en 1972, il faut attendre les années 1980 pour voir une activité de publication se dessiner. » Les références à la revue *Sport et plein air* (notes 3, 4 et 11) et les commentaires liés sont tirés de cet article.

3. René Moustard, « De nouvelles relations avec le sport palestinien », *Sport et plein air*, novembre 1986.

4. « Palestine : l'heure est à la solidarité », *Sport et plein air*, avril 1988.

en pleine Intifada. Ainsi, du 28 juillet au 7 août 1988, une délégation FSGT vient remettre aux clubs sportifs jumelés de Cisjordanie et de Gaza le produit de collectes de solidarité. En juillet 1989, c'est une délégation FSGT composée de deux équipes de basketball qui se rend à Jérusalem et participe au premier match féminin international d'une équipe palestinienne. René Moustard, alors coprésident de la FSGT, rappelle que la fédération se positionne sur les seuls plans sportif et humain où force est de constater que, d'un côté, il y a des sportifs reconnus et libres, tandis que de l'autre, il y a des sportifs sous occupation, victimes de répression et non reconnus officiellement. Par ailleurs, au cours de cette période, elle lie son engagement auprès du sport palestinien aux valeurs de l'olympisme, puisque, depuis 1988, la fédération milite en faveur de l'intégration du sport palestinien dans le mouvement olympique.

Les échanges se multiplièrent, malgré de grandes difficultés, pour aboutir parfois à des jumelages, à l'instar du Cosm Arcueil avec le club du collège De la Salle (Jérusalem) ou d'Art et Sports (Drancy) avec le club du camp de réfugiés d'Askar (Cisjordanie). Ces contacts chargèrent émotionnellement la signification éthique, donc parfois un peu abstraite, de la solidarité internationale.

Le choix de la FSGT peut sembler rétrospectivement couler de source. Cependant, la cause palestinienne ne possédait pas alors le capital sympathie qu'elle rencontre de nos jours. Le conflit paraissait dominé par l'affrontement entre Israël et les pays arabes (Syrie, Jordanie, Égypte, etc.) et inscrit dans la rivalité Est-Ouest. Dans ce jeu de dupes, les principaux protagonistes n'accordaient que peu d'attention au sort du peuple palestinien et avaient tous participé peu ou prou à son malheur. Après sa victoire spectaculaire en 1967, Israël porta désormais le fardeau de la Cisjordanie et de Gaza d'où ne furent pas chassées, comme en 1948, les populations locales<sup>5</sup>. Par la suite, l'Intifada révéla l'ampleur du drame palestinien, jetant le trouble dans la société israélienne confrontée, non plus à une menace de destruction, mais à la réalité de la répression.

Face à cette configuration où les Palestiniens n'étaient que les habitants d'un bantoustan qui ne disait pas son nom ou bien les soldats perdus des raids terroristes pour le compte des pays amis, la FSGT tenta de déblayer une voie originale, cohérente avec ses valeurs.

La résolution de tendre la main aux sportifs palestiniens se fonde sur une conviction politique. La FSGT soutient le peuple palestinien dans « son droit légitime à vivre libre dans un État pales-

tinien indépendant ». Sans se prononcer sur les solutions diplomatiques, elle entend assumer les conséquences de son parti-pris et traiter le CJS à l'identique des autres organisations sportives, en cherchant les moyens de dépasser les nombreux obstacles qui se dressent devant un tel projet.

Cette forme renouvelée d'internationalisme sportif marque une continuité dans l'héritage travailliste qui n'hésita pas, comme par exemple lors des jeux de Barcelone en 1936, à légitimer des peuples en dehors de l'existence d'États correspondants. Une tradition également parce qu'elle découle d'une interprétation politique et progressiste des antagonismes géopolitiques. Il s'agit en outre du prolongement de la stratégie internationale de la FSGT qui, de par sa présence au sein de la CSIT (Confédération sportive internationale du travail), parallèlement à ses liens privilégiés avec les pays du bloc soviétique, s'ouvrit des perspectives plurielles en ce domaine.

### **DES RELATIONS SPORTIVES SUR FOND DE POLITIQUE**

La fédération adopta de la sorte une position singulière vis-à-vis d'Hapoël (centrale sportive travailliste israélienne et branche sportive de l'Histradout, le puissant syndicat israélien). Si des athlètes issus des mouvements sionistes de gauche avaient déjà participé à des épreuves travaillistes avant 1940, la FSGT n'entra véritablement en contact avec ces derniers qu'en 1948, par l'intermédiaire de la CSIT<sup>6</sup>. Les liens s'étaient distendus après la guerre des Six Jours (juin 1967). C'est dans l'intention avouée d'équilibrer sa position – que certains auraient pu juger trop pro-palestinienne – qu'elle reprit contact, en 1981, avec Hapoël, admettant par là même « la constitution progressive d'une réalité nationale israélienne »<sup>7</sup> et rappelant le droit à l'existence de l'État d'Israël.

Néanmoins, la FSGT ne se comporta pas à son égard comme à l'encontre des autres fédérations avec lesquelles elle entretenait des relations suivies. Elle s'interrogea souvent dans les colonnes de *Sport et plein air* pour justifier sa présence dans les champion-

5. Aujourd'hui des historiens israéliens revisitent la légende de la naissance de l'État juif en 1948 et notamment l'exode des populations arabes, cf. Dominique Vidal, « L'expulsion des Palestiniens revue par les historiens israéliens », *Le Monde diplomatique*, décembre 1997.

6. Il n'est pas inutile de rappeler la dimension socialiste du sionisme – que l'historien Zeev Sternhell démystifia largement dans *Aux origines d'Israël entre socialisme et nationalisme* (Fayard, 1996) – et le fait que l'URSS fut un des premiers pays à reconnaître Israël avant évidemment de prendre la tête du camp antisioniste.

7. *Sport et plein air*, janvier 1982.



7 mai 1982, match opposant la sélection Ile-de-France FSGT à « l'équipe de l'OLP (...) les envoyés de Yasser Arafat » (*Le Figaro* du 4 mai 1982) à Arcueil (la Palestine bat l'Ile-de-France FSGT 2-1).  
 [© Pierre Hujisa pour *Sport et plein air*]





nats nécessitant un voyage en Israël, tranchant toujours néanmoins en faveur du maintien des échanges sportifs. Elle n'hésita pas à lui demander son opinion sur la conjoncture, préoccupée par les droits des sportifs palestiniens. Ainsi, elle la sollicita en 1982 afin qu'elle intervienne auprès de son gouvernement pour mettre un terme aux bombardements de Beyrouth<sup>8</sup>. Confrontée au durcissement de la répression de l'Intifada, elle s'enquit de la position d'Hapoël et, face à une réponse considérée insatisfaisante, alignée sur les positions de l'Histadrout qui « rejette sur le plan politique, les droits des sportifs palestiniens »<sup>9</sup>, elle se résigna à réduire la portée de la présence des équipes israéliennes aux championnats de la CSIT se déroulant sur le sol français, c'est-à-dire de ne pas associer « l'équipe d'Hapoël aux manifestations de solidarité entre sportifs travaillistes qui seront organisées en marge des compétitions à l'initiative des clubs FSGT ». Néanmoins, il faut signaler que cette réaction extrême ne fut appliquée qu'au seul cas israélien. Il aurait été inimaginable, par exemple, qu'à l'époque, la FSGT exigeât de Syndicatsport (fédération sportive travailliste de l'ex-URSS) son point de vue sur l'intervention militaire soviétique en Afghanistan.

Six mois plus tard, en janvier 1983, *Sport et plein air* annonce que la gymnastique et le volley-ball FSGT participeront aux championnats de la CSIT accueillis en Israël dans le cadre des jeux d'Hapoël, du 1<sup>er</sup> au 7 août 1983. « Une décision lourde à prendre qui n'a pas été prise à la légère », lit-on dans un article justifiant celle-ci, tout en soulignant qu'elle l'a été « avec les camarades concernés au premier plan » (a priori avant tout dans une logique sportive), conscients toutefois qu'elle « n'est pas partagée par tous dans la FSGT, qu'il existe dans les cœurs des militants, de sportifs FSGT, un partage [...] chacun d'entre nous se doit d'affronter ces contradictions pour contribuer à nourrir la réflexion, l'action et le sens de la solidarité ».

<sup>8</sup>. Télégraphe du 28 juin 1982 plaidant pour l'arrêt des bombardements et lui demandant d'apporter sa contribution à la reconnaissance du mouvement sportif palestinien, publié dans *Sport et plein air*, juillet-août 1982.

<sup>9</sup>. « FSGT-Hapoël : explications », *Sport et plein air*, décembre 1991.



Vigneux, 2 mai 1982, match opposant l'équipe nationale FSGT à l'équipe nationale palestinienne de football (la FSGT bat la Palestine 1-0).  
© Pierre Hujsa pour *Sport et plein air*



Vigneux, 2 mai 1982. Les joueurs de l'équipe nationale palestinienne entrent sur le terrain. © Pierre Hujša pour *Sport et plein air*

Le bilan de cette aventure s'avère à la fois encourageant et porteur d'interrogations. La FSGT a su, grâce notamment à ses clubs, actualiser son bagage internationaliste, ce qui lui permit de se démarquer à la fois de l'attitude timorée des fédérations françaises et de sa propre image, tout en s'avérant intransigeante quant aux implications concrètes de sa solidarité envers les sportifs palestiniens.

Ces enseignements méritent d'être médités. Il est indispensable, face à la complexité des conflits internationaux, de partir du droit des peuples et de leur souffrance, en ne s'effrayant pas d'aborder ouvertement les problèmes politiques. Le double héritage de la parole sur la Palestine et du silence sur les pays de l'Est incite à rechercher le ton juste pour exprimer l'avenir d'un internationalisme sportif lucide et audacieux. D'autant plus que l'exemple de la Palestine démontre qu'une attitude courageuse permet à la FSGT de jouer pleinement son rôle et de manifester concrètement toute la portée des valeurs dont elle se réclame.

Les rapports entre la FSGT et le sport palestinien se sont, depuis, transformés, d'autant plus que la situation sur place s'est considérablement détériorée (poursuite de la colonisation dans les territoires occupés, bantoustani- sation de la Cisjordanie, blocus sanglant de Gaza, etc.). À l'instar d'autres pays en lutte pour leur indépendance, la Palestine a d'abord désiré, ce qui est compréhensible, l'adoubement des instances internationales du sport officiel (CIO, Fifa, etc.). Cette logique a pu peser sur les relations entre la FSGT et ses partenaires palestiniens, suivant l'état du contexte. Le nouvel essor des rapports FSGT-Palestine résidera surtout, à partir des années 2000, dans l'élaboration mutuelle, à partir de la diversité immense des vécus, d'un langage universel du sport populaire.

# LE SPORT POPULAIRE EST UN LANGAGE UNIVERSEL<sup>1</sup>

Ce qui s'est passé depuis 1981 est en fait la rencontre entre deux projets à visée émancipatrice, de nature et d'importance différentes, qui ont trouvé chacun l'occasion de coopérer, pour avancer ensemble, en s'épaulant mutuellement. Le projet FSGT, en 1981, était résumé dans une formule : « Développer un sport populaire ouvert sur la vie et engagé pour combattre toutes les formes de discrimination en appui sur une démarche autogestionnaire pour responsabiliser les acteurs. » Le projet sportif palestinien, à l'époque incarné et porté par le Conseil supérieur de la Jeunesse et des Sports au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (CSJS-OLP), avait pour objectif de développer le sport là où vivaient les Palestiniens, dans les camps de réfugiés, et de lutter pour obtenir une reconnaissance de son existence et de ses droits à un moment où le conflit israélo-palestinien était parvenu à un moment critique.

La signature rapide de l'accord a été favorisée par le contexte. En France en 1981, la situation est caractérisée par l'élection de François Mitterrand. Pour la FSGT, c'est le moment de faire reconnaître son activité et d'obtenir la fin de la discrimination qu'elle subit depuis plus de vingt ans. C'est aussi le moment de prendre de nouvelles initiatives au plan international.



Mai 1982, première visite en France de l'équipe nationale palestinienne de football. Illustration de Cabrol pour *Sport et plein air*, avril 1982

Le 16 août 1981, en tant que président de la FSGT invité par Hapoël (la fédération sportive travailliste israélienne) à effectuer une visite en Israël, je participe à une rencontre avec les membres du comité exécutif pour discuter des perspectives de nos relations. J'informe la direction d'Hapoël de la décision de la FSGT de « reconnaître le conseil des sports de l'OLP comme représentant qualifié des sportifs palestiniens et d'établir avec lui des relations sportives ». Le débat fut animé. La fédération travailliste israélienne a pris acte de la position de la FSGT et il a été convenu de poursuivre les relations. Le 22 octobre 1981, au siège de la FSGT, l'accord est signé avec le représentant du CSJS-OLP, Khalil Alian.

C'est le point de départ de la coopération ; mais l'acte fondateur du processus a pris racine le 16 août 1981 lors de la rencontre avec Hapoël. Il s'agissait en effet de s'engager dans la voie d'une double reconnaissance en informant chaque partenaire, israélien et palestinien, de la position FSGT. C'était, pour l'époque, une façon inédite et anticipatrice de développer des relations sportives dans la perspective d'une reconnaissance mutuelle pour parvenir à la paix.

<sup>1</sup> Par René Moustard, alors président de la FSGT. Extrait d'un article paru dans *Sport et plein air*, n° spécial « 30 ans de solidarité avec les sportifs palestiniens », octobre-novembre 2011.